

COMMUNE DE MAYRINHAC LENTOUR

Compte rendu de la séance du conseil municipal

du jeudi 02 avril 2015 à 20 h 30

Date d'affichage du compte-rendu : 30 avril 2015

Membres présents : Michelle BARGUES Didier FAURE Thierry CASSAN Jean-Luc BERGOUNIOUX Thierry CHALIE Yves BERGOUGNOUX Francis BIROU Serge BALBARIE Sandra ADGIE Gillian THOMPSON Marco TEIXEIRA Jacquy SIRIEYS Sébastien TEULET Annabelle LASSERRE

Membre excusé : Stéphane PELLEFIGUE

Secrétaire(s) de la séance : Gillian THOMPSON

Ordre du jour :

- 1/ Approbation Procès-Verbal de la séance précédente (06 mars 2015)
- 2/ Présentation Budgets :
 - de la commune
 - du service assainissement
 - du lotissement le hameau du Granjou
- 3/ Vote fiscalité directe locale 2015
- 4/ Aménagement arrêt bus : acquisition terrain
- 5/ Questions diverses

1/ APPROBATION PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Lecture est faite du Procès-Verbal de la séance du 06 mars qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

2/ PRESENTATION BUDGETS :

- **de la commune**
- **du service assainissement**
- **du lotissement**

Les documents préparatoires sont distribués à chaque élu. Les membres de la commission finances ayant travaillé sur ces 3 budgets, leur travail est expliqué en donnant des détails.

3/ VOTE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2015

Mme le Maire explique en détail la fiscalité de CAUVALDOR et les conséquences sur nos taux.

DE_2015_13

Suite au transfert d'une partie des taux comme suit - TH : 4.63 / FB : 4.32 / FNB : 55.26 de l'ancienne Communauté de communes du Pays de Padirac sur les taux communaux et avec l'obligation de reverser le produit correspondant sous forme d'Attribution de Compensation et de Fond de Concours à CAUVALDOR, à savoir 54 754.09 € pour cette année 2015 (avec un nouveau calcul des taux dans les années à venir pour une meilleure équité sur le territoire de CAUVALDOR),

sur proposition de Mme le Maire, et après en avoir délibéré, les élus, à l'unanimité des membres présents,

- décident de ne pas modifier les taux communaux pour les besoins de la commune, mais de rajouter les taux nécessaires à la réversion du produit attendu à la communauté de communes CAUVALDOR tels qu'indiqués ci-dessus.

- **TH : 10.92 %**
- **FB : 18.04 %**
- **FNB : 207.73 %**

Ces taux n'entraîneront aucune augmentation de fiscalité pour les contribuables.

4/ AMENAGEMENT ARRET BUS : acquisition terrain -DE_2015_14

Madame le Maire renouvelle aux élus le souhait d'aménager l'emplacement de l'arrêt de bus au lieu-dit "Le Boutel" afin de favoriser la sécurité des usagers (principalement des scolaires) et de permettre l'accessibilité.

Pour ce faire, elle rappelle aux élus le souhait émis lors du dernier Conseil, d'acquérir la parcelle cadastrée AH 45 au lieu-dit « Le Boutel » appartenant à Mr André VAREILLES domicilié à MONTPELLIER - 27 rue Paul Riquet.

Ce propriétaire a accepté le prix proposé par Mme le Maire soit 500 € pour 780 m².

Mme le Maire demande aux élus de se prononcer pour l'achat de cette parcelle.

Les élus, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décident d'acquérir pour la somme de 500 € la parcelle AH 45 d'une contenance totale de 780 m² à Mr André VAREILLES domicilié à MONTPELLIER (Hérault) - 27 rue Paul Riquet.
- donnent tous pouvoirs à Mme le Maire pour signer le sous-seing privé, l'acte de vente et tous documents afférents à cet achat.

5/ QUESTIONS DIVERSES

CAUVALDOR : pôle Saint-Céré

Mme le Maire informe les élus que Stéphan Pellefigue a démissionné au sein de la commission finances de ce pôle.

CAUVALDOR : commission voirie

Un pré classement de la voirie de chaque commune en 3 catégories va être effectué et chaque commune devra vérifier par la suite si ce classement lui convient. Ce travail sera bouclé au plus tard au 1er janvier 2017.

SYDED : Compte rendu réunion par le référent Mme Thompson

Points importants relevés :

- amélioration du tri
- compostage
- éviter gaspillage des aliments
- assouplissement sur brûlage branchage

PNR DES CAUSSES DU QUERCY

Mme Thompson, déléguée à cette structure fait un bref compte-rendu d'une récente réunion à laquelle elle a participé.

VOTE BUDGETS PRIMITIFS

La date est fixée au vendredi 10 avril à 19 H 30 en présence de Mme Goeytche, Trésorière.
Le traditionnel repas du budget clôturera cette réunion.

Fin de séance.

